

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-883/SG/FP acceptant la démission de son emploi, offerte par un infirmier du Cadre territorial de la Santé publique.

n° 70-883/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
27 juillet 1970

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1970

Date du numéro
10 août 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée, pour compter du 1^{er} août 1970: la démission de son emploi offerte par M. Daoud Ali Mohamed, infirmier de 3^e classe, 1^{er} échelon, du Cadre territorial de la Santé publique en service au dispensaire Farah-Had (Ministère de la Santé publique et des Affaires sociales). Est autorisé à M. Daoud Ali Mohamed le remboursement des retenues pour pension effectuées sur ses traitements. La dépense afférente à la présente décision est imputable à la Caisse locale de retraites.